UN COLLOQUE SUR LA RIZICULTURE EN CAMARGUE S'EST TENU LES 7 ET 8 JUIN 2018 EN ARLES ET DANS LES ENVIRONS.

par Marc **DELOS**[1] et Michel **DRON**[2]

17 membres de la compagnie, appartenant aux sections 1,2,3,4,5,6 et 9 ont participé à un colloque sur la riziculture les 7 et 8 juin 2018.

Un représentant de la DRAAF de la région PACA et deux professeurs agronomes du lycée agricole de l'Isle sur la Sorgue ont été invités à se joindre aux congressistes de la compagnie. Le colloque a permis de présenter la place de la riziculture dans le monde, en Europe et son histoire en France.

Le riz est la première céréale consommée par les humains dans le monde avec une place prépondérante en matière de sécurité alimentaire, essentiellement en Asie et en Afrique.

Les différences en termes de consommation entre zones géographiques y compris en Europe ont été soulignées.

Il a été relevé l'impact particulièrement positif et la place indispensable des rizières dans les rotations des espaces aux sous-sols salés de la Camargue, seul moyen de permettre le maintien d'une agriculture à faible impact environnemental.

La rotation traditionnelle fait ainsi succéder 3 années de riz pour réduire la teneur en sel du sol et 3 années de blé dur pour faire régresser l'infestation en adventices, contrôle que ne permet plus la gamme d'herbicides disponibles. Avec la baisse des surfaces en riz observée depuis quelques années, cette rotation modèle s'enrichit d'autres cultures dont le tournesol, la luzerne ainsi que la tomate de plein champ voire le melon qui peuvent aussi trouver leur place dans les systèmes rizicoles en substitution au blé dur.
Les représentants du parc de Camargue aux préoccupations naturalistes ont bien souligné l'importance de la rizière, support trophique indispensable pour des espèces emblématiques comme la grue cendrée, le héron pourpré, le butor étoilé et bien évidemment les flamants roses malgré des préjudices aux rizières, plus réguliers et sensibles au fur et à mesure que le nombre de flamants roses augmente et que la surface en riz diminue.

L'impact de la riziculture sur les émissions des gaz à effet de serre et le changement climatique a été largement abordé avec en contre point les conséquences des perspectives d'un réchauffement climatique sur la riziculture qui permettrait de voir les rendements augmenter si la disponibilité en eau du Rhône n'est pas réduite et les stress biotiques sous contrôle.

---

[1] Membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France.

[2] Membre de l'Académie d'agriculture de France

Copyright Académie d'agriculture de France, 2018.

Avec un maximum historique récent de 24 000 ha[3] et une surface actuelle de 15 000 ha, la rizière de Camargue pèse cependant que très peu dans la production de méthane au plan français puisque toutes les zones humides sont également concernées par cette production. En sus un de nos confrères a expliqué que l'impact des zones humides anthropisées était vraisemblablement surestimé quant à la production de méthane, principal GES en cause. Il a été souligné que 18 % de ces surfaces étaient conduites selon les principes de l'agriculture biologique, proportion importante permise par un prix du riz deux fois et demi supérieur à la production conventionnelle. Ce mode de production est cependant conditionné à des sous-sols moins salés, rendant possibles des rotations culturales plus longues et la possibilité de façons culturales plus régulières et plus profondes.

La salinité du sous-sol des zones agricoles de la Camargue n'est maintenue en profondeur que grâce à l'apport d'une lame d'eau douce puisée dans le Rhône qui accompagne la culture du riz du semis jusqu'aux semaines qui précèdent la récolte. Cette lame d'eau permet de faire perdurer une gradation de salinité des sols et reproduit l'effet des inondations liées aux crues du Rhône avant son endiguement. La rizière fait donc perdurer ce gradient indispensable à une biodiversité caractéristique d'espaces de transition entre le milieu terrestre et le milieu marin. La rizière est aussi un moyen de lutte contre la remontée du sel et du milieu marin qui résulterait de la protection relativement récente des zones habitées contre les crues du Rhône.

La description des difficultés techniques de la production de riz a été largement développée avec la difficulté du passage liée à la faible portance des sols qui valoriserait l'adoption d'applications via des drones pour accélérer le déploiement de moyens de biocontrôle. Deux exposés particulièrement instructifs ont été consacrés à cette thématique de l'utilisation des drones.

Les principaux freins techniques au maintien des surfaces en riz font que sur les 320 000 tonnes de riz consommées en France, seulement 80 000 tonnes sont produites en Camargue.

Cette production réduite de 40 000 tonnes depuis 2010 limite l'accès à un produit local, emblématique de la richesse de nos terroirs et bien plus sécurisé quant aux contaminants naturels ou anthropiques que les riz importés.

A côté des aspects économiques et de la nécessité d'un accompagnement spécifique de ces productions notamment via des MAE adaptées, deux stress biotiques ont été bien soulignés pour illustrer le plafonnement des rendements constaté qui réduit les performances économiques de la filière.

Le principal est lié au contrôle des adventices, contrôle devenu plus problématique avec la réduction de la diversité des herbicides et la résistance de certaines espèces aux herbicides disponibles et ce malgré la mise en œuvre de méthodes agronomiques complémentaires

L'arrivée récente et le développement extrêmement rapide du charançon aquatique menace également la production de riz. Ce développement est d'autant plus rapide que le contrôle des adventices infestant les rizières est insuffisant, seul le riz semé bénéficie d'une protection de semence partielle qui ne contrôle pas les adultes.

[3] Le maximum historique est de 32500 hectares dans les années 1960.

Copyright Académie d'agriculture de France, 2018.

En revanche la plupart des autres stress biotiques historiques ont été résolus avec l'amélioration variétale (pyriculariose et pyrale du riz) et le centre français du riz a développé une forte expertise privilégiant des moyens de biocontrôle pour les gérer.

Les exposés ont été d'une rare qualité et ont entrainé de nombreuses questions et discussions en séance mais aussi durant les temps de pause. C'est le signe manifeste de l'intérêt des participants pour les thématiques abordées.

Nos remerciements vont à Bertrand Mazel et Cyrille Thomas qui ont su nous faire partager leur savoir et leur passion pour le riz et aux intervenants qui nous faire découvrir l'étendue des thématiques qui interfèrent avec cette culture inféodée à un territoire si spécifique.

Copyright Académie d'agriculture de France, 2018.